29e ANNEE N° 2361 PARAIT LE SAMEDI 11 JANVIER 1913

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, *21, Place de la Mairie*, SISTERON.
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

1913

Pour tout esprit réfléchi le premier janvier comporte toujours en soi un point d'interrogation : que nous réserve la nouvelle année ?

Et, suivant son tempérament chacun d'envisager l'avenir sous les couleurs les plus riantes ou les plus sombres.

Je doute qu'au seuil de 1913 les optimistes les plus obstinés n'éprouvent cependant quelque inquiétude.

Au dedans comme au dehors, de gros problèmes sont posés. Bien plus fin serait celui qui pourrait en prévoir la solution. Bien heureux serait celui qui regarderait l'avenir avec une entière confiance.

A l'intérieur le ciel reste obscurci de nuages.

Une élection présidentielle est imminente. Devant la gravité de la politique extérieure on pouvait espérer un réveil du patriotisme, c'est le contraire. Les divisions renaissent à une heure où l'Union des Français devait le plus impérieusement s'affirmer au regard de l'Europe attentive de nos moindres faits et gestes.

Le Parlement se montre chaque jour d'avantage frappé d'impuissance Un conflit dont nul ne peut prévoir les conséquences s'affirme de plus en plus aigu entre les deux Chambres sur une question vitale : la réforme électorale. C'est la lutte passionnée des intérêts particuliers contre l'intérêt général.

Le budget, jamais voté à temps, s'enfle démesurément sous la poussée furieuse des appétits. C'est la politique de surenchère électorale qui l'emporte sur la politique d'économie prévoyante et sage.

Le renchérissement de la vie progresse parallèlement avec nos budgets. Il tient à la politique pratiquée en ces dernières années et, notamment, aux encouragements donnés au socialisme dont le plus clair résultat est de diminuer le rendement du travail et diminuer le prix. Syndicalisme et Etatisme voilà les principaux facteurs de la crise dont nous souffrons.

Cependant, tout cela est encore relativement d'ordre secondaire, comparé aux soucis de notre situation extérieure.

Que nous réserve sur ce point 1913 ? Toute la question est là.

Mais là du moins l'horizon se déchire déjà par endroits et laisse percevoir quelques coins de bleu.

Nous venons de vivre depuis trois mois les heures les plus poignantes que nous ayons connues depuis la fatale année 1870.

La question d'Orient, ce redoutable problème posé depuis déjà longtemps devant l'Europe, s'est brusquement trouvée au premier rang des préoccupations internationales

La soudaine attaque des alliés balkaniques, les succès de leurs armées, la rapidité des évènements ont dérouté les prévisions, déconcerté la diplomatie, aiguisé les appétits, éveillé les susceptibilités.

L'heure des règlements vient de sonner Les plénipotentiaires des Etats belligérants d'une part, les ambassadeurs des grandes puissances d'autre part, sont réunis à Londres. Le traité de Berlin est déchiré. La carte d'Europe est à remanier. Des intérêts considérables, d'ordre territorial, économique et financière, sont en jeu. Une grande nation, dans l'espoir sans doute de pouvoir parler plus ferme et plus haut, est formidablement armée et un parti guerrier puissant cherche à en imposer à la volonté plus réfléchie d'un souverain affaibli par l'âge. D'autres préparatifs militaires se poursuivent activement ailleurs. Partout l'on fourbit les armes. Une conflagration générale peut éclater demain qui ensanglanterait toute l'Europe.

Est-ce la guerre ? Est-ce la paix ? L'année 1913 décèle en elle le terrible secret de nos destinées futures.

Certes, la France — ce sera son honneur quoiqu'il arrive — a multiplié les efforts pour applanir les difficultés et hors de nos frontières, au moins autant que chez nous, le nom de M. Raymond Poincaré sort grandi des évènements dont il a su assumer la responsabilité avec autant de prudence avisée que d'esprit réfléchi, mais si la situation est notablement améliorée depuis quelques jours, les solutions restent incertaines.

Ainsi, de quelque côté qu'on se retourne, qu'on envisage notre politique intérieure ou notre politique extérieure, l'année 1913 ne peut être une année indifférente ou banale.

C'est encore le jour des vœux et des souhaits.

De tout mon ardent patriotisme, je désire qu'elle nous soit propice et bonne à vivre.

MAURICE LASSERRE,
Ancien Député.

UN RETOUR AU PASSÉ

Le Rétablissement du Tirage au Sort

Vous souvenez vous ? Jadis, une fois l'an, il y avait autour de la Mairie toute une kermesse.

De jeunes gens endimanchés entraient dans l'Hôtel de Ville, et en ressortaient par bandes, les bras levés, la bouche clamante, les jambes exagérément gaies. Ils s'approchaient des tables et le camelot, d'un geste diligent, léger, leur matriculait, à la vignette et à l'encre de Chine, un superbe carton.

Vous souvenez vous ? Les jeunes gens, bardés de rubans, empanachés de plumes, arboraient au chapeau le chromo patriotique où le numéro noir se détachait en vigueur.

Des omnibus, des voitures de toutes sortes, enveloppées de verdure, arrivaient des communes poudreuses d'Eoures, des Camoins, de Saint-Julien, de Mazargnes, d'ailleurs et déversaient leur flot de jeunesse pour le reprendre bientôt et traverser joyeusement la ville, au son de pistons et clairons atrocement faux. Souvenez-vous en...

Tous ces jeunes Français étaient en liesse. Ce jour-là était un grand jour, on allait faire un fameux *boulot*, le patron avait donné congé et les poches étaient sonnantes de quelque monaie.

C'était le temps du tirage au sort... Il y a passablement d'années, depuis la chute du second Empire, le tirage au sort avait cessé de dispenser des plaisirs ou des peines, et cessé d'être, pour le conscrit, de la chance ou de la malechance.

Depuis lors, il avait vieilli, vieilli et était mort depuis longtemps lorsque, après l'avoir conservé suivant quelques années comme un document et comme une coutume, on le supprima tout à fait.

Cette suppression remonte au vote de la loi militaire de deux ans, en 1905.

Or, voici que le mode actuel de répartition des jeunes soldats dans les divers régiments, touche à l'extrême limite de la défaveur. Un projet est à l'étude au ministère de la Guerre pour « changer tout cela ». Et le ministre va revenir tout simplement, pour les conscrits de 1913, au bon vieux tirage au sort.

Les marchands de rubans et de cartons frangés de laine, tous les camelots de la conscription, vont renaître à la lumière et à la joie.

Les conscrits futurs pourront, comme ceux d'autrefois, conserver précieusement encadré ou dans la rainure d'une glace, le carton numéroté, hôte naïf de bien des murs et de bien des cheminées, voisin coutumier de la couronne nuptiale qui dort entre des candélabres, sur un coussin de satin et sous un globe à chenille rouge.

Ils pourront vivre, comme leurs aînés, ce fameux jour de liesse et s'attarder longtemps à chanter le long des rues de la ville, avant de rentrer par quelque train de nuit ou quelque fiacre mélancolique, vers la commune où ils n'en finiront pas, le lendemain, de narrer leurs aventures.

* *

La création du tirage au sort date du Directoire, loi du 19 fructidor an VI. La conscription comprenait cinq listes qui classaient les jeunes Français par âge : 1° D'au moins 20 ans ; 2° De 21 à 22 ans ; 3° De 22 à 23 ans ; 4° De 23 à 24 ans ; 5° De 25 ans et au dessus.

On comptait les conscrits en allant des plus jeunes aux plus âgés et l'on s'arrêtait quand on en arrivait au nombre d'hommes dont la levée était ordonnée.

On relevait le nom du conscrit sur lequel s'était arrêté le compte de la levée, et l'on publiait et annonçait partout le nom, prénom, le canton, la date et le jour de naissance de ce conscrit. Tous les Français du même âge ou d'un âge au-dessous devaient immédiatement rejoindre les drapeaux.

Dès l'an X ce mode de recrutement souleva des plaintes. La loi du 28 floréal de la même année, introduisit dans cette pratique de scandaleux accommodements pécuniaires. La loi du 8 fructidor an XII apporta des modifications qui sont restées en vigueur depuis : dispenses de servir dans les cas de maladie ou d'impuissance physique, exemption des fils uniques de parents sexagénaires, présence d'un frère sous les drapeaux, et créa les Conseils de révision tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui encore.

Cette loi accepta rapidement la pratique des « remplacements ». Les spéculateurs s'en mêlèrent et l'on assista un moment à des achats et des ventes d'hommes. L'indignation fut telle que les princes de la maison de Bourbon, en 1814, durent, en octroyant la Charte, promettre de supprimer la conscription.

Et l'on se contenta de reprendre la loi du 8 fructidor en l'émondant et en la préservant des manœuvres qui l'avaient discréditée.

Cela dura jusqu'au second Empire, après lequel le tirage au sort perdit peu à peu sa fonction active pour tomber à l'Etat de vestige respecté et disparaître enfin totalement devant le vote de 1905.

Après un oubli de sept ans, M. Millerand va nous le rendre Comme quoi plus ça change, plus c'est la même chose. Et vous verrez que lorsqu'on nous l'aura rendu quelqu'un viendra encore qui le recouchera dans la poussière. Et ainsi de suite. Souvenez-vous en.

FRANÇOIS PRIEUR.
Du *Petit Provençal*.

VARIÉTÉS

Courrier de la Mode

Au moment des fêtes de Noël, du Jour de l'An et des Rois, ces fêtes de famille par excellence, j'ai fait une remarque dans mon courrier habituel, c'est qu'il est des détails de la mode enfantine qui laissent perplexes un grand nombre de jeunes mamans.

J'ai répondu personnellement à celles qui m'ont interrogée, mais comme il peut s'en trouver beaucoup qui soient dans le même cas, je vais résumer ici mes réponses aux demandes faites et toutes celles que la question intéresse sauront y trouver les idées qui leur seront utiles selon le cas où elles se trouvent.

Tout d'abord, chères lectrices, pour les enfants comme pour les mamans, il ne faut jamais sacrifier les détails au principal.

Ainsi, les enfants sortant peu (je parle au point de vue mondain), manquent parfois des accessoires nécessaires à l'ensemble de la toilette habillée, d'autant plus qu'ils sont plus petits et que ces accessoires ne sont pas pour eux d'un usage courant.

Mais ce qui est admissible dans l'intérieur, en classe ou au jeu, ne l'est plus quand il s'agit d'une fête ou d'une réunion mondaine.

Je m'explique — ainsi tout d'abord dans la question chaussures, fillettes et garçonnets chaussent journellement des bottines solides, dans lesquelles le pied est bien à l'aise, mais dont les semelles fortes, souvent débordantes, s'alieraient bien mal avec une robe de crêpe de Chine ou un complet de drap fin. — Il en va de même pour les gants de tricot protégeant bien les mains du froid, etc., etc.

Quand le budget est modeste, et c'est à ceux là, les plus nombreux, que j'adresse mes conseils, il vaut mieux choisir une toilette de souple lainage de très modeste allure et y adjoindre des bas, des bottines, des rubans, des gants très soignés qui donneront à l'enfant une allure beaucoup plus élégante, plus soignée, plus *habillée* en un mot qu'une robe très riche accompagnée d'accessoires défraîchis ou grossiers qui lui donneraient une allure *pas chez elle*.

— Les fillettes avec leurs robes habillées portent maintenant des bas d'une finesse transparente qui n'a d'égale que celle des bas de leur maman. Seulement pour les mignonnes qui portent encore la robe aux genoux, cela ne garantit pas suffisamment, il faut y joindre les guêtres blanches, daim ou chevreau molletonné pour les jours de grande cérémonie, fauves pour les sorties moins importantes.

Car même pour l'hiver certaines mamans préfèrent les chaussures jaunes qu'elles trou-

© VILLE DE SISTERON

vent plus solides et plus élégantes que les noires — plus jeunes surtout — et de fait, pas plus difficile à entretenir.

Pour toilette habillée, fillettes et garçonnets portent l'escarpin verni et les tout petits la chaussure blanche.

Les gants sont en soie ou en fil d'écosse car les gants de peau, à moins d'être très aisés, mettent souvent à une trop grande épreuve la patience des petits doigts qu'ils doivent recouvrir et cela souvent à leur plus grand dommage.

Les rubans qui ornent les cheveux des fillettes et sont presque leur unique parure doivent être, soit de la teinte des cheveux, soit de celle de la robe ou de sa garniture, mais jamais *d'aucune autre*.

Une trouvaille heureuse pour remplacer la ceinture de rubans est celle qui est composée d'anneaux de passementerie ou de Venise en chainés les uns uns dans les autres.

— On admet maintenant pour les fillettes les parures de skungs et de renard noir absolument comme pour leurs grandes sœurs !

Est-ce aussi seyant que la Mongolie blanche, le breitschwantz, l'hermine ou même le cygne d'où émergeaient les mignonnes et fraîches figures de nos lutins souriants ? — C'est la mode, inclinons nous et satisfaisons tant que nous le pourrons ce suprême désir de l'enfant : « Etre habillée comme maman ! » — Plus âgées, peut-être se mettront-elles autrement !

— Finis, envolés, disparus, les immenses chapeaux empanachés qui ont soulevés tant de protestations, fait couler tant d'encre, créé tant de discussions intestines. On finissait par s'y habituer, même ceux qu'ils gênaient, et maintenant grandes modistes et grandes coquettes les déclarent absolument ridicules, horribles, impossibles à porter. Il faut maintenant à ces charmantes coquettes le petit bibi le plus réduit qu'il soit possible d'imaginer à condition qu'il rentre jusqu'aux oreilles et dissimule presque absolument toute la coiffure au moins derrière, car certains de ces nouveaux dégagent complètement le front.

La veste des derniers tailleurs arborés est courte à large martingale placée assez haut en arrière et devant absolument droits boutonnés de côté sous une bande de fourrure — même fourrure au bas des manches redevenues trois quart pour pouvoir se rejoindre avec le large manchon assorti.

Et pour finir voici la description de deux toilettes qui m'ont particulièrement plu pour leur grâce sobre D'abord une robe de broché bois ton sur ton à grands revers souples de taffetas mordoré, bande de skungs au bas de la jupe et au bas des manches, très amples, resserrées par un groupe de fronces au-dessous du coude et s'élargissant de nouveau sur une manche collante de tulle pailleté vieil ort et mordoré — gilet de même tulle.

La deuxième était en drap gris ornée de deux bandes de broché gris argent et d'une bande de renard blanc. Un boléro en broché garni tout le tour du même renard avec manches longues et collantes, arrive au ras de la taille — cravate de tulle gris argent — toque de drap garnie renard.

J. ERARD.

Pour tous renseignements, conseils, commissions, échanges, avis sur tous sujets, s'adresser à Mme Jeanne Erard, 10, rue Dombasle, Montreuil s/Bois (Seine).

PETITE CORRESPONDANCE

MARIQUITA, Forcalquier. — 1° Je ne puis vous donner cette adresse ici. Envoyez adresse timbrée pour réponse.

2° La Librairie Hachette, 79, Bd Saint-Germain, Paris, vous enverra son catalogue ainsi que les livres que vous lui demanderez. Je vous conseille tout particulièrement les trois dernières éditions de la Bibliothèque rose. "Le Château de grand'mère Mignonnette" et le 'Commandant Rabat-Joie". C'est ravissant.

3° On ne met guère de rose pour une sortie de deuil, à mon avis cette toilette sur fourreau blanc ou mauve ferait tout aussi joli et resterait dans les teintes du demi deuil. Maintenant c'est là simple question de convenance et « surtout » de sentiments personnels.

LOUIS L., Digne. — Le Comptoir National d'Escompte de Paris se chargera d'autant mieux de ces opérations que vous me dites y avoir un compte ouvert.

PHILIPPINE, Barcelonnette. — 1° Pour salon de campagne tentures et rideaux en imitation de toile de Jony, ou en grosse toile à voiles brodée à la russe en gros coton similisé feraient très chic. D'un côté de la haute cheminée ancienne une chauffeuse, de l'autre une profonde bergère, fauteuil bascule ou fauteuil rotin garni dans le même genre que les tentures. Deux ou trois chaises, autant de fauteuils poufs ou sièges fantaisie. Divan ou chaise longue. On peut aussi garnir la toile à voiles de dessins au pochoir. Très vite fait et très original.

2° Dites moi ce que vous désirez dépenser je vous renseignerez mieux encore.

LEONTINE de S., Sisteron. — 1° Vous trouverez dans le prochain numéro de la "Vie Marseillaise" tout un passage vous intéressant.

2° Adressez-vous aux horticulteurs dont je parle dans ce même article. Genen et Bourg, à Luxembourg (Grand Duché).

3° Demandez donc aux chemins de fer de l'Etat l'itinéraire de leurs billets circulaires cela vous guidera pour établir le votre et vous verrez la très grande économie que vous ferez sur votre parcours tout en visitant beaucoup plus d'endroits.

J. E.

Chronique Locale

SISTERON

Conseil Municipal. — Séance du 7 janvier 1913 :

Présidence de M. Gasquet, Maire.

Présents : MM. André Adrien, Bontoux Charles, Blanc Napoléon, Besaudun Frédéric, Delière Firmin, Garcin Désiré, Imbert Germain, Justet Baptistin, Latil André, Michel M. Meynier Louis, Meysson Louis, Nevière Baptistin, Peyron Etienne, C. Reynaux, Reynaud Louis, Vollaire E M. Besaudun est élu secretaire.

Le Conseil approuve le projet de concession d'éclairage électrique de la ville que la Société E. E. L. M présente et dont les grandes lignes peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

1° Eclairage gratuit de la ville au moyen de 200 lampes de 32 bougies au lieu des 110 existantes actuellement.

2° Eclairage gratuit de 91 lampes dans les bâtiments communaux : Mairie, Collège, Ecoles.

2° Eclairage gratuit de 50 lampes à l'hospice.

4° Fourniture gratuite de 20 chevaux de 736 watts pour l'élévation de l'eau.

Pour les particuliers le courant sera vendu au compteur et au limiteur.

Vente au compteur

Pour l'éclairage utilisable nuit et jour : 0,50 le kilowatt ; pour tous autres usages, 0,40 le kilowatt. Exceptionnellement les 100 premiers kilowatts souscrits bénéficieront du tarif de faveur de 0,25 le kilowatt.

Vente au limiteur

le 1er demi kilowatt....48 francs.
le 2me — — ....42 »
le 3me — — ....36 »
le 4me — — ...30 »

Les compteurs et les limiteurs seront posés et fournis par la Société au prix de 0,30 par mois pour les limiteurs et environ 1 fr. par mois pour les compteurs.

Pour l'éclairage public et au limiteur le courant sera fourni du coucher au lever du soleil.

La durée de la concession est de 40 ans.

Le Conseil approuve également le projet de traité à intervenir avec M. de Taillas, concessionnaire actuel de l'éclairage public pour l'abandon de cette concession

— Le conseil étudie ensuite une assignation adressée au Maire par les propriétaires actuels des droits banaux, lui demandant de nommer un préposé à la perception du 1/60, et décide en l'état actuel des choses de ne pas donner suite à cette demande.

— Les droits de place sont ensuite donnés de gré à gré à M. Revouy ancien adjudicataire, moyennant le prix de 2100 francs.

Monsieur Perchot, sénateur, vient de recevoir la lettre suivante :

Paris, le 28 Décembre 1912.

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur un projet de transformation en école permanente de l'école mixte temporaire de Villesèche, commune des Omergues.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'approuver la délibération prise par le conseil Départemental de l'Enseignement primaire en faveur de ce projet.

Agréez, Monsieur le Sénateur, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Ministre et par autorisation,
Le Chef de Cabinet,
B. VERSINI.

Musique. — Les cours municipaux de musique qui avaient cessé momentanément à cause des vacances do Noël et du jour de l'An ont repris cette semaine. Professeurs et élèves rivalisent d'assiduité.

A cette occasion, la commission soucieuse du bon recrutement des des élèves pour maintenir l'homogénité et le renom artistique des *Touristes des Alpes*, a décidé d'assurer d'une façon permanente le fonctionnement des cours par une surveillance étroite qui aura pour effet de s'assurer si les élèves suivent assidument les cours. Dans ce but les professeurs seront munis d'un carnet de présence qui sera vérifié par un membre délégué. Ce dernier avisera par lettre les parents de l'absence de leur fils et ceux-ci feront connaître le motif. Aprés trois absence non justifiées l'élève sera exclu du cours.

Cette décision a été prise pour aider au père dans la surveillance de son fils qu'il croira à la musique alors qu'il sera dans des établissements que la police tolére mais que la morale réprouve.

Par ce moyen la commission musicale espère faire fructifier un noyau d'élèves bien éduqués qui seront dans l'avenir l'espoir et le soutien de notre valeureuse société musicale.

Caisse d'Epargne de Sisteron. — Résumé des opérations effectuées à la Caisse d'Epargne pendant l'année 1912 :

Le solde dû aux déposants au 31 décembre 1911 s'élevait à		2.231.224,33
Versements effectués par 911 déposants		337.321,15
Versements reçus par voie de transferts		7 933,11
Intérêts alloués aux déposants.		64.619.67
Total des recettes.		2.641.098.26
A déduire :		
Remboursement effectués à 1613 déposants	371.914,99	
Remboursements effectués par voie de transferts	7.589,16	
Achats de rentes	1 230.04	
Total des remboursements.	380.734,19	ci 380.734 19
Par suite le solde dû aux déposants au 31 décembre 1912 s'élève à		2 260 364,07

En augmentation de 29.139,74 sur les résultats constatés au 31 décembre 1911.

Certifié exact :
Le Caissier : P. JANSSON.

Match de football. — Demain dimanche, au parc de la Maisonnette, aura lieu le match revanche entre les équipes 1res du *Laragne-Sport* et du *Sisteron-Vélo*.

Battu à Laragne dimanche dernier, le team Sisteronnais dut subir le jeu qui lui fut imposé.

Ceci veut-il dire qu'il y eut infériorité d'une part ? Non, car de tous ceux qui firent le déplacement et assistèrent à la rencontre, pas un n'eut un instant l'impression de la défaite, car nos hommes dominèrent constamment, menaçants les buts Laragnais chaque fois qu'une ouverture se produisait.

La rencontre de demain permettra au public sisteronnais d'assister à une des meilleures parties de la saison ; l'équipe de Laragne ayant toujours été redoutable et s'étant de plus adjoint plusieurs éléments étrangers, trouvera chez nos représentants l'ardeur de la rencontre et le désir de vaincre.

Ils voudront démontrer chez eux, devant leur public qu'ils n'ont pas été battu sur leur valeur, mais par une suite de circonstances qui leur permettent d'en appeler de leur défaite.

Le coup d'envoi sera donné à 2 heures précises.

* * *

Demain dimanche, conduite par un délégué de la Commission, l'équipe 2me de notre société sportive se rendra à Digne où elle rencontrera en un match de football l'équipe 2me de l'*Union Sportive Dignoise*,

Voici la composition de l'équipe : But. Roman ; arrières : Latil, Put A. ; demis : Bernard, Queyron, Richaud ; avants : Donzion, Ferrari, Meysson, Silve ; Gasquet capitaine

Rendez-vous dimanche matin, à 6 heures, à la gare.

Légion d'honneur. — M. Henri Brun, président de la Société Fraternelle des Bas-Alpins, à Paris, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous enregistrons cette nomination avec le plus vif plaisir et nous adressons à notre aimable et distingué compatriote nos bien sincères et bien cordiales félicitations pour cette distinction bien méritée.

Bureau de Bienfaisance. — Les fournisseur du Bureau de Bienfaisance sont invités à déposer avant le 10 février prochain, au Secrétariat de la Mairie, leurs factures accompagnées des bons délivrés dans le courant de l'année 1912, afin d'éviter tout retard dans le paiement de leurs fournitures.

Tournée Parny. — C'est le vendredi 17 janvier 1913, au Nouveau-Casino, qu'aura lieu la représentation du grand succès londonien dont nous avons parlé tout récemment dans nos colonnes : **La Mort d'Herlock Sholmès**, grande pièce policière, en 5 actes, traduite intégralement de l'anglais, par M. Yoris Walter. Cette pièce fut faite à Londres à la suite de l'assassinat d'Herlock Sholmès, le roi des détectives anglais, événemunt qui révolutionna Londres, qui faillit causer la mort d'un innocent et dont les auteurs viennent à peine d'être découverts.

Importante maison, ayant bonne clientèle, offre belle situation à homme adulte et actif. apte aux ventes.

Offre à la Cie Générale des Huiles, Aix-en-Provence.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. — V. VAISSIER.

A vendre quatre tonneaux en bon état de conservation, contenant 6 et 8 hectolitres. S'adresser au bureau du journal.

A nos abonnés. — Nous prions nos abonnés dont l'abonnement expire courant janvier, de vouloir bien le renouveller s'ils ne veulent pas supporter de l'interruption dans l'envoi du journal.

VIOLONS Violoncelles vieux, achetés chers, écrire à Henri POIDRAS, expert en lutherie, 12, rue Champ-Oiseaux, ROUEN.

Petite Consultation

Après une pleurésie, une bronchite, un simple refroidissement peut amener de l'essoufflement, de l'oppression, des quintes de toux opiniâtre. C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute puissante pour guérir l'asthme, doit être employée. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent et les lésions se cicatrisent ; la guérison devient définitive. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

ETAT-CIVIL

du 3 au 11 Janvier 1913

NAISSANCES

MARIAGES

Entre Cappezze Sauveur Louis, voiturier et Burle Marie Julie Sabine à Clamensane.

DÉCÈS

Néant.

© VILLE DE SISTERON

Avis aux Propriétaires

Travaux de terrassements en tous genres ; défrichement, fouilles, fossés, puits, chemins, canaux d'irrigation et d'assainissement.

Création, réparation et entretien de parcs et jardins.

Plantation d'arbres et vignes, marcottage, taille et greffe. Reboisement forestier, clayonnage, barrage, etc.

Travail exécuté dans de bonnes conditions et à des prix modérés.

S'adresser au **Café de l'Agriculture**, place de la Mairie, Sisteron.

Des ouvriers, aptes aux travaux ci dessus sont demandés, même adresse.

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SISTERON

Liquidation Judiciaire

AVIS

Pour la Première vérification des Créances

Les créanciers du sieur **Esmiol** Paul, négociant à Sisteron, sont invités à se réunir le **vingt janvier** mil neuf cent treize, à **dix** heures du matin, pour la vérification de leurs créances. Ceux qui n'ont pas encore effectué la remise de leurs titres et bordereaux sont invités à les déposer dans le délai de quinzaine au greffe ou dans les mains du liquidateur.

Le Greffier du Tribunal,
J GIRAUD.

Etude de Me Pierre BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

PURGE

d'Hypothèques légales

Suivant procésverbal d'adjudication aux minutes du notaire soussigné du premier décembre mil-neuf-cent-douze transcrit, Madame Joséphine **Suau** épouse de Monsieur Casimir-Bernard **Heirièis**, propriétaire à Sisteron et le dit Casimir Bernard **Heirièis**, ont vendu à Damase **Laugier**, pharmacien, demeurant et domicilié à Sisteron.

1° Un **immeuble** sis à Sisteron, quartier de la Haute Coste, composé de remise, deux écuries et deux greniers à foin, porté au cadastre sous le numéro 891 de la section G, confrontant la rue, Bouveris, Martel, Clément et Petit au prix de onze cents francs.

2° **Une grande Propriété** de rapport et d'agrément, divisée en deux exploitations, formant l'une la ferme « d'Aco de Catin » et l'autre la ferme de « Tillette », sise à **Sisteron**, aux quartiers d'*Aco de Catin*, *Tillettes*, *Travers des Pères*, *Déffends-Martin*, et *Champ de Rousson*, commune de **Sisteron**, comprenant : Maison de maître au quartier d'*Aco de Catin*, ferme au même lieu avec écurie, remise, greniers, poulailler, porcherie, bergerie, et dépendances ; Ferme au quartier de *Tillette*, avec écurie, grenier, hangar, porcherie, bergerie, et dépendances, d'une contenance totale de 116 hectares, 67 ares, 84 centiares, portée au cadastre lieux dits *Travers des Pères* numéros 1760, 1782 à 1789, 1852 à 1859, 1774 à 1778, 1762, 1835, 1856, 1793, 1791, 1764 à 1766, 1980, 1830, 1861 à 1863, 1834, 1837 à 1850, 1884 section B. ; lieu dit *Tillette et Gâche* : numéros 1946, 1955, 1958 à 1970, 1972 à 1980, 1983 à 1988, 1963, 1944, 1945 1996, 1950, 1188, 1979 section B. ; lieu dit *Défends Martin* : numéros 1497 à 1508, 1519, 1520, 1528, 1516, 1640 à 1642 section B. ; au lieu dit : *Champ de Rousson* ou *Champ de Mouton* : numéro 1489 section B. en nature de pré, labour vignes, vergers, hermas, bois et vague, au prix de vingt-cinq mille cent francs.

Copie collationnée de cette adjudication a été déposée au greffe du Tribunal de première instance de Sisteron et l'acte de dépôt dressé par le greffier sera signifié à : 1° Madame Joséphine Suau épouse Heirièis Bernard Casimir et à Monsieur Bernard Casimir Heirièis ; 2° à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Sisteron.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale non inscrite.

Pour extrait :
P. BOREL

Guérison des Hernies

chez l'Homme et la Femme
et des
MALADIES DES FEMMES

(Dérangement de la matrice, Fibrômes, Reins flottants, Maladies de l'estomac, Troubles nerveux, en un mot toutes les maladies ayant pour cause le déplacement des organes) par la

Méthode E. GAUTHIER
Spécialiste herniaire
68, Cours de la Liberté, LYON

La meilleure réclame, la meilleure preuve de l'efficacité d'une méthode est de prouver par des faits la réelle valeur de cette méthode.

Au lieu de faire des boniments stupides de nous proclamer le plus grand spécialiste de Paris ou d'ailleurs nous préférons, les intéressés le comprendront, fournir des preuves de guérison prises spécialement dans la région que nous visitons. En somme plus de grandes phrases, des preuves, toujours des preuves.

Quelques personnes guéries dans la région nous ayant autorisé à publier leurs noms :

Certificat.— Je soussigné, déclare avoir été guéri d'une hernie par la Méthode E. Gauthier et l'autorise à publier ma guérison.

Signé : Boy Hippolyte, père.

Monétier-les-Bains 18 avril 1912.

Mêmes certificats de : MM.

Eyssautier, ancien maire, à St-Benoit Basses-Alpes).
Louis Chastel, à Gpio (Alpes-Maritimes).
Rolland Emile, à Tallard (Hautes-Alpes).
Basset-Jean, à la Faurie (Hautes-Alpes).
Bressy, ferblantier à Aubignan (Vaucluse).
Roux Gustave, à Caromb (Drôme).
Louis Aubert, à la Roche (Drôme).
Aumage François, à Condoreet (Drôme).
Richaud Siffroy, Saléon (Hautes-Alpes).
Hugues Michel, à Puimichel (Basses-Alpes),
Bertrand, à St-André d'Embrun (Hautes-Alpes).
Borel Ferdinand, à Valbelle, par Sisteron (Basses-Alpes).

M. E. GAUTHIER, recevra à :

SERRES, Hôtel Moulin Fifi, dimanche 12 janvier.
ORAISON, Hôtel Nègre, mardi 14 janvier.

Etude de Me Pierre BOREL
Licencié en Droit, Notaire
à **Sisteron** (Basses-Alpes)

PURGE

d'Hypothèques Légales

Suivant contrat passé aux minutes du notaire soussigné le cinq décembre mil-neuf-cent-douze, transcrit, Madame Louise Victorine **Vias**, épouse de Monsieur Fernand **Chabrier** pharmacien à Avignon, a vendu à Monsieur Marius-Pascal **Lieutier**, imprimeur et à Madame Félicité-Rosa **Chabaud**, son épouse, demeurant à Sisteron, tout un immeuble urbain sis à Sisteron, rue Droite, N° 25, dit "Restaurant du Lion d'Or" moyennant un prix payé comptant.

Copie collationnée de ce contrat de vente a été déposé au greffe du Tribunal de première instance de Sisteron et l'acte de dépôt dressé par le greffier sera signifié à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Sisteron.

Le tout pour purger l'immeuble vendu de toute hypothèque légale non inscrite.

Pour extrait :
Dr. [illegible]

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS.

La hernie devient une infirmité grave si elle n'est pas maintenue dans l'abdomen. C'est un spectacle triste que de voir des gens atteints de hernies parfois très volumineuses qui glissent sous les bandages et qui grossissent démesurément.

Pourquoi porter un bandage qui fait souffrir et qui laisse glisser la hernie? Pourquoi exposer sa vie aux pires dangers de l'étranglement lorsque le remède est si près ? Cela ne doit pas être ; je vais même plus loin je dis que cela ne doit plus être.

Hernieux, vous avez déjà entendu parler du spécialiste M. Glaser, vous avez entendu vanter ses appareils, pourquoi n'iriez vous pas le voir et essayer ?

Les appareils de M. Glaser sont les plus solides et par ce fait ils sont les moins coûteux ; ils se portent jour et nuit sans gêne. Sans ressort et sans sous-cuisse ils maintiennent les cas de hernies les plus tenaces et permettent les travaux les plus pénibles.

Que les sceptiques aillent donc essayer pour se convaincre puisque le soulagement est immédiat la contention radicale et la guérison certaine.

En voici une preuve :

« Monsieur Glaser,

» J'ai le plaisir de vous informer que votre appareil m'a procuré la guérison définitive de la hernie dont j'ai souffert si longtemps. Aussi est-ce avec une vive reconnaissance que je vous annonce ce merveilleux résultat obtenu grâce à votre méthode ingénieuse, à tel point que dès l'applicat on de cet appareil j'ai pu faire tous mes travaux en sécurité et entièrement à l'aise.

» Je vous autorise à publier ma lettre pour que ceux qui souffrent encore de cette cruelle infirmité en fassent leur profit.

» Louis BADIER,
» à Epinouze (Drôme.
» Le 22 février 1912. »

Nous engageons vivement toutes les personnes atteintes de hernies à venir voir M. Glaser à :

MANOSQUE, le 10 Janvier Hôtel des Postes.
GAP, le 11 Janvier, Hôtel des Négociants.
DIGNE, le 12 Janvier, Hôtel Boyer-Mistre,
SISTERON, le Lundi 20 Janvier, 'Hôtel des Acacias".
FORCALQUIER, le Jeudi 23, Hôtel Crouzet.

La brochure instructive et illustrée sera envoyee franco sur demande adressée à M. Glaser, Boulevard Sébastopol, 38, à Paris.

LECTURES POUR TOUS

Quelles leçons peut-on tirer de cette guerre des Balkans qui vient de mettre en émoi l'Europe entière ? C'est ce que nous apprend un remarquable article contenu dans le numéro de Janvier des **Lectures pour Tous.**

Le constant souci de l'actualité, voilà d'ailleurs ce qui domine dans cet attrayant numéro. Pas une page dont le texte et les saisissantes illustrations ne soient d'accord avec les plus récentes préoccupations du public.

Depuis les merveilles de l'art jusqu'aux derniers progrès de la science et aux grandes victoires sportives, quelle variété de sujets aborde la célèbre revue ! Un délicieux roman par lettres, une spirituelle comédie, une fantaisie signée d'un humoriste en vogue voilà quelques-unes des œuvres d'imagination qui complètent ce séduisant ensemble.

Lisez le sommaire du numéro de JANVIER des **Lectures pour Tous :**

Le noureau président des Etats Unis. — Les leçons de la victoire dans les Balkans. — En planant sur les cimes neigeuses. — Petits cadeaux à nos plus célèbres contemporains, par Adrien Vélv. — *Les trésord d'art d'un milliardaire. — Le calme à la maison*, comédie par Paul Coudray. — *Peints par leurs cartes de visite. — Virtuoses en tous genres. — Lettres à une jeune fille*, par Collette Yver. — *Une edylle dans le Rannh*, roman par E.-W Hornung, adapté de l'anglais par J. Chalençon. — *Assez coupé, il faut recoudre : une chirurgie nouvelle.*

Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr, ; Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le numéro 50 centimes.

RETARD des Epoques

MESDAMES, qui êtes inquiètes pour vos époques (douleurs, irrégularités, retards ou suppressions), quand vous aurez tout essayé sans résultat, *écrivez en toute confiance au Dr du Laboratoire de Spécialités, 11, Bd Papin, Lille, qui vous indiquera un moyen* efficace, garanti et sans danger.

Bulletin Financier

Notre marché reste très soutenu, et même assez actif.

Le 3 0/0 s'inscrit à 89.35, puis à 89.40.

L'Extérieure cote 91.15 ex coupon trimestriel. Le Serbe 82, ex-coupon de 2 francs. Le Turc 86.40. L'Italien 97.25 ex coupon.

Les Fonds russes sont assez fermes : Consolidé 91.80 ex coupon de 1 o|o.

Les Etablissements de Crédit ont bonne allure : Crédit Lyonnais en progrès à 1624, Société Générale 819, Comptoir d'Escompte 1015, Banque Franco Américaine 500. Banco di Roma 112.

Le Crédit foncier est très ferme à 870. On compte que l'émission de jendi a été un grand succès, en raison de la fidélité d'une clientèle qui apprécie les garanties de la stabilité des obligations foncières, l'étendue de leur marché et leur réalisation facile, en raison aussi du revenu rénumérateur qui est offert, de l'importance des lots et de l'échelonnement de versements.

Les valeurs industrielles russes sont assez fermes et assez animées : Briansk 482, Sosnowice 1438.

Le compartiment cuprifère reste bien orienté: Rio 1903.

NOVEL,
42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

MESDAMES pour ***Douleurs, Irrégularités, Suppressions*** ou tout **RETARD DES EPOQUES** adressez-vous de préférence *à un pharmacien* qui vous indiquera un produit sérieux et efficace. Ecrire en confiance **LACROIX** phie-spécialiste, Lille (Nord), qui vous enverra tous renseignements.

Veillez sur votre Santé!
Ayez toujours
un Flacon
d'**Alcool de Menthe**
de
Ricqlès
CONTRE :
Maux de Tête
de Cœur, d'Estomac. C'est aussi le Dentifrice le plus économique.
Son usage quotidien préserve de la
Grippe et des Épidémies.
REFUSER LES IMITATIONS

ROYAL WINDSOR
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

Avez-vous des cheveux gris.
Avez-vous des pellicules ?
Vos cheveux tombent-ils ?
Si oui, employez
le ROYAL WINDSOR
Ce produit *par excellence* rend aux Cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles, arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Résultats inespérés. Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. Chez les Coiffeurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. *Envoi franco du prospectus sur demande.* Entrepôt : 28, Rue d'Enghien, PARIS.

Le gérant : Marius LIEUTIER

© VILLE DE SISTERON

Automobiles, Cycles, Motocyclettes.

'PEUGEOT'

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION AUTOMOBILES, prix très réduits

Francis JOURDAN succesr de H. Martel

Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

NOUVEAUTÉS !
Demandez chez tous les Libraires
1° La colle blanche supérieure
"FIXOL"
Se fait en 2 grandeurs de flacons
0 fr. 95 et 1 fr. 90
La meilleure des colles actuelles
POUR TOUS USAGES
2° L'encrier breveté S. G. D. G
Inversable à niveau constant
Le "PLENUM"
Se remplit une fois par an !
4 Modèles - 1 fr. 95 à 14 fr.
Le plus économique et le plus parfait des encriers actuellement en vente.
HACHETTE & Cie, ÉDITEURS

Vient de Paraître
LA LIVRAISON
Complet en 20 Livraisons — Un franc net la livraison
LES MERVEILLES DU MONDE
LES PRODIGES DE LA NATURE — LES CRÉATIONS DE L'HOMME
Plus de 700 admirables Photographies
LIBRAIRIE HACHETTE & Cie, 79 Bd St-Germain-PARIS

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris
PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS
Jardins & Basses-Cours
3 Fr. PAR AN
LE NUMÉRO 15 CENTIMES.
ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.
BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS
à Jardins & Basses-Cours
Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 50)
Adresser ce Coupon avec le montant à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Gardez-Vous
des Bohémiens et des Chemineaux
leurs signes secrets et trucs dévoilés par
LA VIE À LA CAMPAGNE
Dans son Merveilleux Numéro Spécial
LA CHASSE EN 1910
25 Articles des 1ers spécialistes cynégétiques.
Couverture et 2 hors-texte en couleurs,
d'Admirables tableaux de Chasse
— 100 dessins et photographies —
En vente partout et chez Hachette et Cie
SPÉCIMEN d'un Numéro antérieur 0 fr. 25

Produits Alimentaires

Hygiéniques et de Régime
pour
DIABÉTIQUES, DYSPEPTIQUES, ALBUMINURIQUES
et personnes souffrant de l'Estomac
TÉLÉPHONE 44-09

F. GIRAUD

124, Avenue Thiers, LYON

Pain mousseline
Flûtes mousseline
Biscottes mousseline
Céréaline au gluten
Céréaline au Cacao
Céréaline à la viande de bœuf
Semoules mousseline de gluten
Semoules mousselines torréfiées
Flocons mousseline d'avoine
Flocons mousseline d'orge
Flocons mousseline de lentilles
Farine mousseline torréfiée
Farine mousseline de lentilles
Farine mousseline de haricots verts
Crème mousseline d'avoine
Crème mousseline d'orge
Crème mousseline de riz
Crème mousseline de févettes

Petit bananin. — Flocons mousseline haricots et pois verts. — Farine mousseline pois verts. — Crème de banane ; Crème mousseline « Radix » au suc de carotte. — Crème mousseline de pommes reinettes — Crème mousseline d'Epinards. — Crème mousseline de châtaignes.

Les pains et les flûtes se font sans sel pour albuminuriques

La Maison F. GIRAUD a obtenu les plus grandes récompenses dans toutes les Expositions où elle a présenté ses produits

Les demander dans toutes les bonnes maisons d'Alimentation
Boulangeries, Epiceries, etc., etc,

EXIGER LA MARQUE

Seule Maison de vente à Sisteron :
Epicerie Centrale F. AUDIBERT, rue Droite, 43

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER 21, Place de la Mairie, SISTERON, B-A

Impressions commerciales et Administratives
TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS
Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes
LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS
CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE
Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux
ENCRES DES MEILLEURES MARQUES
REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC
SOUS-MAINS ET SERVIETTES
Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON